OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⴰⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵡⵏⴰ ⴷ ⵜⵡⵉⵣⵉ
ⴷ ⵉⵙⴽⵉⵍ ⴷ ⵜⴳⵎⵉ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵏⵜ

المملكة المغربية
وزارة الأسرة والتضامن
والمساواة والتنمية الاجتماعية

ROYAUME DU MAROC-MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'EGALITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Conférence régionale
Leadership féminin et participation politique de la femme
Programme

10-11 juillet 2018 | Rabat

Programme
MENA - OCDE
pour la Gouvernance

Middle East and North Africa
Transition Fund

CONTEXTE

À l'échelle internationale, les gouvernements se sont engagés à promouvoir l'égalité des genres entres les femmes et les hommes, avec l'aide d'instruments internationaux aussi bien que des politiques nationales. En effet, atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes est un défi mondial qu'aucun pays dans le monde n'a réussi à totalement relever. Pourtant les enjeux sont considérables : on estime par exemple qu'accroître le taux d'activité des femmes au même niveau que celui des hommes produirait 12 milliards de dollars US, soit 26 % du PIB mondial d'ici 2025. L'égalité entre les genres n'est pas uniquement un facteur crucial pour la croissance économique, mais également pour la cohésion sociale et le bien-être. La place de la femme dans la politique nationale reste réduite et donc la représentativité des femmes constitue un enjeu fondamental. La pleine participation politique des femmes et des hommes est par conséquent essentielle au pouvoir décisionnel à l'échelle nationale.

Dans la région MENA, la proportion de femmes dans les parlements est de 17,7% en mai 2018 pour les deux chambres. Elle reste bien en-dessous de la moyenne mondiale de 23,8%, et de la moyenne OCDE de 28,8% en 2017. C'est donc dans ce contexte que s'inscrivent les efforts des gouvernements pour atteindre l'égalité entre les genres, et particulièrement du leadership féminin et de la représentativité politique des femmes.

En ce qui concerne la présence des femmes au sein du pouvoir législatif, plus de 20% des sièges dans la Chambre des Représentants du Parlement du Maroc sont désormais occupés par des femmes, 34% en Tunisie, 15.4% en Jordanie et 14.9% en Égypte. Le Maroc a accordé un quota de 27% et de 30% de sièges aux femmes, respectivement au niveau communal et au niveau régional. L'effectivité de ces mesures est évidente au niveau des conseils régionaux qui atteint une représentativité féminine de 38%. En Tunisie, les femmes ont obtenu 47% des sièges dans les élections locales en 2018 et presque 29% en Jordanie en 2017.

Au Maroc, et dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives à l'instauration des principes de l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes (article 19), le Plan Gouvernemental pour l'Égalité ICRAM 1 (2012-2016), a consacré un axe à l'accès égal et équitable aux postes de prise de décision administrative et politique dans l'objectif de renforcer la représentativité politique des femmes.

Le 2ème Plan Gouvernemental pour l'Égalité « ICRAM 2 » que le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Egalite et du Développement Social vient de lancer pour la période 2017-2021, capitalise sur les résultats et réalisations du premier plan et réserve ainsi l'axe 3 à « la Participation des femmes à la prise de décision » ciblant de renforcer les dispositions prises, comme les quotas et listes exclusives pour des femmes en perspective de plus d'impact au niveau de la représentativité et la participation effective à la prise de décision politique.

À propos de la Conférence

Cette conférence régionale s'inscrit dans le cadre du projet du fond de transition MENA « Vers des gouvernements inclusifs et ouverts : promouvoir la participation des femmes dans les parlements et dans l'élaboration des politiques ». Celui-ci a été lancé fin de 2015 au Maroc, en Égypte et en Jordanie et en 2016 en Tunisie. La conférence est conçue en continuité avec les réunions régionales annuelles (à savoir Madrid 2015, Bahreïn 2015, Jordanie 2016 et Égypte 2017) du Groupe de travail de l'OCDE sur l'égalité des genres dans la vie publique.

La conférence sera l'opportunité de lancer les deux rapports sur les thèmes de « la participation politique des femmes aux niveaux local et national » et « des pratiques sensibles au genre au sein des parlements » pour le Maroc, ainsi que de lancer les rapports actualisés sur les mêmes thèmes pour l'Égypte et la Jordanie. Cette conférence offre une plate-forme multidisciplinaire pour les discussions et les échanges de bonnes pratiques entre les pays de la région MENA, de l'OCDE et du G7 en mettant à profit le gouvernement ouvert pour renforcer la participation des femmes aux parlements, pour rendre les parlements plus ouverts et plus sensibles vis-à-vis de la question du genre, pour encourager la participation des femmes à l'élaboration des politiques publiques, et enfin pour promouvoir la mise en réseau des femmes parlementaires dans la région et dans les pays de l'OCDE.

S'appuyant sur la publication OECD (2017) « L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA : l'impact des cadres juridiques Algérien, Égyptien, Jordanien, Libyen, Marocain et Tunisien » du Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité, la conférence évoquera également les dispositions juridiques qui retiennent les femmes et comment les parlementaires pourraient ouvrir la voie à une plus grande autonomisation économique des femmes.

La conférence réunira un groupe interdisciplinaire d'intervenants et de participants de haut-niveau avec une participation nationale, régionale et internationale, dont des ministres et des principaux décideurs politiques, des ambassadeurs des pays du G7, de la zone MENA et de l'OCDE, des hauts cadres de l'administration publique, des parlementaires, des dirigeants des partis politiques, des élus de conseils locaux, des représentants d'organisations internationales dans le domaine du développement, des universitaires, des représentants d'organisations de la société civile, et des représentants de groupes de défense des droits des femmes.

PROGRAMME

Mardi, 10 juillet 2018

08:30 - 09:30 **Inscription et réception de bienvenue**

09:30 – 11:00 **<u>Session d'ouverture</u> : Les progrès de l'égalité entre femmes et hommes dans la région MENA : orientations stratégiques pour le futur**

Reconnaissant que l'égalité de genre est le principal facteur pour la croissance économique, la cohésion sociale et le bien-être, l'OCDE s'est associée au Maroc, à l'Égypte, à la Jordanie, et à la Tunisie afin de renforcer la participation des femmes dans l'élaboration des politiques publiques ainsi que des législations sensibles au genre. Ce partenariat cherche à soutenir la représentativité politique de la femme à travers des solutions structurelles dans les cadres juridiques, les politiques publiques et les institutions, ainsi que des solutions socio-culturelles dans l'accès à la formation et aux ressources nécessaires pour que les femmes puissent être visibles politiquement et avoir un impact politique.

Cette séance présentera les derniers progrès et les orientations stratégiques dans la région, en construisant sur les deux dernières conférences régionales tenues en Jordanie (2016) et en Égypte (2017). De plus, le leadership féminin sera célébré avec l'intervention de femmes de haut-niveau, ainsi que leurs homologues masculins, dans les domaines de la politique, dans le choix et l'élaboration des politiques publiques au niveau national et local, mais aussi au sein de l'administration publique où la femme se trouve enfermée dans certains niveaux et cloisonnée à des métiers traditionnels.

La conférence sera aussi l'occasion pour le Maroc, l'Égypte et la Jordanie de lancer les rapports élaborés sur les thèmes de la participation politique des femmes aux niveaux local et national et des pratiques sensibles au genre au sein des parlements.

<u>Discours d'ouverture</u>

- **S.E. Mme Bassima HAKKAOUI**, Ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement social, Maroc
- **S.E. M Habib El MALKI**, Président de la Chambre des Représentants, Maroc
- **S.E. M Hakim BENCHEMAS,** Président de la Chambre des Conseillers, Maroc
- **Dr. Heba HAGRES,** Membre du Parlement et Membre du Conseil National de la Femme**,** Égypte
- **S.E. Dr. Salma NIMS**, Secrétaire-Générale de la Commission Nationale jordanienne pour les femmes, Jordanie
- **Mme Leila OULED ALI,** Membre du Parlement, Tunisie
- **S.E. Mme Kristín AÐALBJÖRG ÁRNADOTTIR**, Ambassadrice de l'Islande pour l'Égalité des genres, Islande
- **S.E. Mme Mari KIVINIEMI**, Secrétaire Générale Adjointe, OCDE

11:00 – 11:30 **Pause-café et photo de groupe**

11:30 – 13:00 **<u>Séance 1:</u> La participation politique des femmes au niveau local et dans le milieu rural**

Suite aux élections locales au Maroc en octobre 2016, en Jordanie en août 2017 et en Tunisie en mai 2018, les participants auront l'opportunité de présenter le progrès accompli dans leurs différents pays. En effet, la représentativité des femmes au niveau local augmente : les femmes ont obtenu 47% des sièges dans les élections locales en Tunisie en 2018, presque 29% en Jordanie en 2017 et 38% au titre des élections régionales au Maroc en 2015, les femmes présidentes de communes rurales présentent 77% par rapport au total des femmes présidentes de communes.

Toutefois, il reste encore des difficultés à surmonter dans la lutte pour la représentation politique des femmes et leur participation effective dans la prise de décisions au niveau local et notamment dans le milieu rural. Comment le contexte politique local entretient-il, ou élimine-t-il, les barrières au sein de l'espace politique et public ? Comment les contraintes matérielles et pratiques, notamment dans l'accès à l'éducation et à la vie professionnelle, freinent-elles l'accès des femmes à la vie politique locale ? Quelles dispositions ont été prises par les gouvernements pour promouvoir la représentation politique des femmes au niveau local ? Quelles mesures ont fonctionné ; quelles mesures doivent être révisées ?

Cette session offrira des bonnes pratiques et leçons apprises des pays MENA et de l'OCDE.

Président : **M. Jean-Pierre SACAZE**, Chef de section Gouvernance, EEAS Maroc

Intervenants :

- Direction Générale des collectivités Locales, Ministère de l'Intérieur, Maroc
- **Mme Sana Mersni,** Membre du Parlement, Tunisie
- **Mme Jouda Zghidi,** Maire de Jebeniana, Sfax, Tunisie
- **Mme Ikhlas Al Zeben,** Conseillère locale, Jordanie
- **Mme Marie-Pierre Badré**, Conseillère régionale de la région Île-de-France, Membre du Haut-Conseil à l'Egalite entre les Femmes et les Hommes, France
- **Mme Charlotte Denise-Adam,** Analyste en politiques publiques, OCDE

Discussion

13:00 –14:30 **Pause-déjeuner**

14:30 – 16:00 **<u>Séance 2 :</u> La voix et les capacités des femmes élues (témoignages)**

Plus de 20% des sièges dans la Chambre des Représentants du Parlement du Maroc sont désormais occupés par des femmes, 14.9% en Égypte, 15.4% en Jordanie et 34% en Tunisie. Ces femmes parlementaires influencent-elles les décisions autant que leurs collègues masculins ? Elles sont de plus en plus présentes dans les parlements et les conseils élus locaux dans la plupart des pays de la région MENA mais les taux de participation se traduisent–ils directement par un accroissement proportionnel de leur influence politique ? Une fois élues, ont-elles les mêmes opportunités de se faire entendre ; de participer à la prise de décision dans tous les domaines ? Quelles répercussions sur la vie personnelle, familiale et sociale et vice-versa ?

Dans un dialogue franc et ouvert, des femmes élues partageront leurs expériences vécues au sein des parlements, leçons apprises et perceptions sur les barrières familiales, sociétales et institutionnelles qui peuvent encourager ou décourager les femmes à participer pleinement dans la vie publique et politique.

Président : **M Larbi TABIT**, Secrétaire Général du Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social, Maroc

Intervenants :

- **Mme Zakia MRINI,** Présidente de la commission de l'Intérieur, des collectivités locales, de l'Habitat et la Politique de la Ville, Chambre des Représentants, Maroc
- **Mme Rasmieh AL KABNEH**, Présidente du caucus des femmes, Chambre des députés, Jordanie
- **S.E. Mme Kristín AÐALBJÖRG ÁRNADOTTIR**, Ambassadrice de l'Islande pour l'Égalité des genres, Islande
- **Mme Tatyana TEPLOVA**, Cheffe de l'unité pour l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité, Direction de la gouvernance publique, OCDE

Discussion

16:00 – 16:30 **Pause-café**

16:30 – 18:00 **<u>Séance 3:</u> Renforcer l'autonomisation des femmes en accordant les cadres législatifs et constitutionnels**

Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), le taux d'activité féminin avait considérablement augmenté de 1970 à 1990 ; cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2005 pour ensuite baisser. Aujourd'hui, et malgré un nombre croissant de femmes qualifiées, la région connaît le plus faible taux d'activité des femmes du monde : 24 % contre 60 % dans les pays de l'OCDE.

La publication « L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA : l'impact des cadres juridiques Algérien, Égyptien, Jordanien, Libyen, Marocain et Tunisien » OECD (2017) met en évidence le fait que les progrès réalisés en matière d'équité et de non-discrimination grâce à l'adaptation des cadres juridiques, en particulier des constitutions, sont encore insuffisants. En effet, des dispositions du droit de la famille, du droit du travail et de la réglementation des activités commerciales continuent de retenir les femmes en arrière.

Les intervenants s'engageront dans une discussion autour du potentiel de développement qu'impliquent une plus grande participation économique des femmes. La session évoquera les réformes législatives indispensables pour mettre à profit les avancées constitutionnelles et relever le taux d'activité féminin et le rôle central que peuvent jouer les parlementaires dans ces avancées.

Président : **M Aziz AJBILOU**, Secrétaire Général, Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance, Maroc

Intervenants :

- **Mme Nicola EHLERMANN**, Chef, Programme MENA-OCDE pour l'Investissement, Relations mondiales, OCDE
- **Mme Chadia EL RHERARI**, Chef de la Division d'Autonomisation de la Femme, Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social, Maroc
- **Mme Leila OULED ALI,** Membre du Parlement, Tunisie
- **Dr. Sawsan MAJALI**, Sénatrice, Assemblée des sénateurs, Jordanie

Discussion

Mercredi, le 11 juillet 2018

09:00 – 09:30 **Inscription**

09:30 – 11:00 **<u>Séance 4 :</u> Combattre les violences et les stéréotypes pour le renforcement du leadership politique des femmes**

Les intervenants discuteront des approches efficaces dans les pays de la région et dans les pays membres de l'OCDE afin de promouvoir une réponse et des actions coordonnées par l'ensemble des gouvernements, y compris le parlement, contre la violence à l'égard des femmes. Les experts pourraient réfléchir sur les opportunités et les défis que présentent les législations contre la violence à l'égard des femmes à travers la région, comme les nouvelles lois adoptées par le Parlement du Maroc et de la Tunisie, et compléter le dialogue par une discussion sur la mise en application efficace de la législation et le rôle du Parlement dans le suivi de la bonne exécution de ses impacts. Par exemple, la Constitution marocaine de 2011 habilite explicitement le Parlement à exercer des fonctions de contrôle : « Il vote les lois, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques. »

Présidente : **S.E. Mme Mara MARINAKI**, Ambassadrice, Conseillère principale des questions de genre et RCSNU 1325, EEAS

Intervenants :

- **Mme Bouteina KAROURI**, Présidente du groupe de travail thématique sur l'équité et la parité à la Chambre des représentants, Maroc
- **Mme Khadija ZOUMI,** Parlementaire à la Chambre des Conseillers, Maroc
- **Mme Amal ABU-SROUR, Directrice des Programmes,** Centre pour le soutien et l'aide juridique des Femmes, Autorité palestinienne
- **Dr. Naglaa EL ADLY,** Conseil National pour les Femmes, Égypte

Discussion

11:00 – 11:30 **Pause-café**

11:30 – 13:00 **<u>Séance 5 :</u> Rôle des médias et de la société civile dans l'appui à la représentativité politique des femmes**

Les contraintes socioculturelles constituent des obstacles qui entravent la participation efficace des femmes dans la prise de décision. En effet, l'image de la femme en politique et la nature même du travail dans ce champ, sont autant de facteurs qui contribuent à délimiter sa marge dans le travail politique. Alors, la question qui se pose est sur le rôle des médias et de l'action de la société civile dans les processus de changement des stéréotypes, sur leur rôle dans la transmission objective de l'image du leadership que joue la femme au niveau politique et dans l'accompagnement et l'appui de la représentativité politique des femmes.

Quel est le bilan de la présence féminine et de son évolution dans les médias et dans sous quelle image est-elle présentée ? Avons-nous besoin d'outils, d'institutions pour réguler le travail des journalistes dans leur usage et diffusion de l'image de la femme ? Quel rôle peut jouer la société civile pour améliorer la participation politique des femmes ?

Présidente : **Mme Fatima BARKAN**, Directrice de la Direction de la Femme, Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social, Maroc

Intervenants :

- **Mme Amina LEMRINI EL OUAHABI,** Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Maroc
- **M Abdelali TIREGUIT,** Observatoire National de l'Image de la Femme dans les Médias, Maroc
- **Mme Mervat Musa Hanna BAKHIT,** Membre de la Chambre des Représentants, Égypte
- **Mme Jouda ZGHIDI,** Maire de Jebeniana, Sfax, Tunisie

Discussion

13:00 – 14:00 **Séance de clôture de la conférence régionale**

- **Mme Fatima BARKAN**, Directrice de la Direction de la Femme, Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social, Maroc
- **S.E. M Ricardo Díez-Hochleitner Rodríguez,** Ambassadeur de l'Espagne au Maroc
- **Mme Tatyana Teplova,** Cheffe de l'unité pour l'égalité femmes-hommes et l'inclusivité**,** Direction de la gouvernance publique, OCDE

14:00 **Déjeuner**

Le Ministère de la Famille, de la solidarité, de l'Egalite et du Développement Social- Maroc

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social a pour mission la préparation et la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le domaine de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social, et ce en coordination avec les secteurs concernés.

Il est chargé de :

- **La coordination des politiques publiques sociales** : les sujets de la promotion des droits de la famille, de la femme, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, sont des problématiques transversales qui nécessitent la coordination entre les différents intervenants pour promouvoir les droits de ces catégories ;
- **L'encadrement, accompagnement et structuration de l'action sociale** : à travers l'organisation et la mise en place des normes de qualité, des standards d'intervention et des mesures législatives et organisationnelles pour l'encadrement du travail social. Cette fonction s'appuie également sur le renforcement des capacités des acteurs appartenant aux départements gouvernementaux, aux collectivités territoriales et aux associations, et se base sur la mise en place de plans et de stratégies à même d'encourager la convergence dans les programmes et le renforcement du partenariat et de la synergie entre tous les intervenants en vue de répondre aux besoins des populations cibles ;
- **Suivi, évaluation et contrôle** : cette fonction a un rôle très important pour asseoir les fondements de la gouvernance, le lien entre responsabilité et reddition des comptes et la mise en place des normes de transparence. Dans ce cadre, la stratégie du Pôle social vise à renforcer et promouvoir les fonctions d'audit des projets et élaborer des outils d'évaluation pour qu'ils soient une composante intégrée dans le mode de gestion du Pôle social ;
- **Prestations de services, prise en charge et assistance sociale** : à travers la mise en place de structures d'aide, de rééducation et d'accueil pour la promotion sociale et la protection et la lutte contre les fléaux sociaux, ainsi que le mise en place des mécanismes juridiques et organisationnels pour assurer la qualité des services et le renforcement des droits humains et le respect des règles de gestion et de bonne gouvernance ;
- **Prévention, veille et signalement : la problématique de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants nécessite la protection, la prise en charge et la réinsertion**. De ce fait, le renforcement des mécanismes de signalement et de veille va contribuer à la mise en place d'un tissu institutionnel et un mode de veille social et communautaire de prévention ;
- **Mobilisation sociale** : les phénomènes sociaux nécessitent une mobilisation sociale, à travers des opérations de sensibilisation : spots radio et de télévision, journées d'études ainsi que tous les moyens de communication de masse et institutionnels.

Son action s'insère dans un cadre d'intervention global pour le développement social et s'inscrit dans la stratégie 4+4 du Pôle Social constitué en plus du Ministère, de l'Agence du Développement Social et de l'Entraide Nationale.

L'OCDE

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est un organisme international qui a pour but de promouvoir des politiques visant à améliorer le bien-être économique et social des personnes partout dans le monde. Il est composé de 35 pays membres, d'un secrétariat basé à Paris et d'un comité formé d'experts issus du gouvernement et autres, spécialisés dans chaque domaine d'intervention de l'organisation. L'OCDE offre un forum dans lequel les gouvernements peuvent travailler de pair afin de partager leurs expériences et rechercher des solutions aux problèmes communs auxquels ils font face. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour comprendre les facteurs à l'origine des changements économiques, sociaux et environnementaux. Nous mesurons la productivité et les flux mondiaux de commerce et d'investissement.

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance

Le programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA) et de l'OCDE pour partager des connaissances et de l'expertise, en vue de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance qui soutiennent le processus de réforme en cours dans la région MENA. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus pertinentes actuellement en cours dans la région. Grâce à ces initiatives, le Programme agit comme un des principaux défenseurs de la gestion des réformes de la gouvernance publique en cours dans la région MENA. Le programme fournit une structure durable pour le dialogue de la politique régionale ainsi que pour des projets pays spécifiques.

L'Unité de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie publique – MENA

Depuis 2009, le « Programme MENA-OECD pour la Gouvernance » ainsi que l'Unité de l'égalité et la Plateforme des femmes au gouvernement MENA-OECD ont soutenu les initiatives en faveurs d'égalité hommes-femmes dans la vie publique dans les pays de la région MENA. Le groupe promeut l'égalité juridique ainsi que l'égalité des chances et la voix politique, en s'appuyant sur la Recommandation 2015 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique ainsi que la Boite à outils pour l'intégration et l'implémentation de l'égalité des genres: l'implémentation de la Recommandation de 2015 du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique, parue en 2018.

Le Programme de Compétitivité MENA-OCDE

Le Programme de Compétitivité MENA-OCDE travaille depuis une décennie à faire progresser l'émancipation économique des femmes dans la région. Basé sur la Déclaration pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin de 2007 et le Plan d'Action pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et l'Emploi Féminin de 2009, le Programme a créé un Forum des Activités Commerciales Féminines OCDE-MENA (« Women's Business Forum » en anglais), qui est devenu un réseau de plus de 700 participants venus des gouvernements, du secteur privé, du monde académique et de la société civile des pays de l'OCDE et de la région MENA.

Le Fonds de Transition pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

En mai 2011, le G8 (actuellement G7) a lancé le Partenariat de Deauville pour répondre aux changements en cours à l'époque dans plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Afin de soutenir les pays en transition dans la formulation de politiques et de programmes et la mise en œuvre de réformes, le Partenariat G7 de Deauville a créé le Fonds de Transition MENA. Le Fonds de Transition MENA est un partenariat global qui accorde des subventions pour une coopération technique visant à aider les pays en transition à renforcer leurs institutions politiques, sociales et économiques en développant et en exécutant leurs propres réformes.